

ASSISTANT FAMILIAL : ÉVOLUTION DES PROFILS ET ENJEUX PROFESSIONNELS

[Nathalie Chapon](#)

Érès | « Dialogue »

2022/3 n° 237 | pages 173 à 191

ISSN 0242-8962

ISBN 9782749274768

DOI 10.3917/dia.237.0173

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-dialogue-2022-3-page-173.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Érès.

© Érès. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Assistant familial : évolution des profils et enjeux professionnels

Nathalie Chapon

Mots-clés

Placement, assistant familial, famille d'accueil, genre.

Résumé

Les assistants familiaux sont des professionnels de l'enfance qui font le choix de travailler au sein de leur famille en accueillant à leur domicile des enfants confiés par l'Aide sociale à l'enfance. Tout d'abord exercée par des femmes, cette profession s'ouvre progressivement aux hommes, mais elle reste encore entourée de préjugés. Quel est le profil des assistants familiaux aujourd'hui ? Quels sont les enjeux sociaux et professionnels auxquels doit faire face cette profession ? Dans le cadre de cet article, l'auteure, sociologue, apporte des éléments d'analyse à partir d'une étude réalisée auprès de 6388 assistants familiaux sur les conditions de travail et d'exercice du métier pendant le premier confinement en avril 2020. Les résultats montrent une évolution significative du profil des assistants familiaux. L'analyse s'articule particulièrement autour de deux points, la question du genre et le niveau de diplôme dans l'analyse des trajectoires professionnelles. Deux dimensions qui attestent une transformation des profils rencontrés et conduisent à la discussion d'une plus grande neutralisation de la dimension genrée.

Si accueillir un enfant chez soi est une expérience hors du commun, en termes éducatifs et affectifs, plongeant l'ensemble de la famille d'accueil dans une aventure humaine singulière, il s'agit aussi d'un métier

Nathalie Chapon, sociologue, université Aix-Marseille, MESOPOLHIS.
nathalie.chapon@univ-amu.fr

connu pour sa complexité, mêlant professionnalisme et affection dans la sphère de l'intime. Ce métier héritier des pratiques des nourrices qui se sont généralisées au xvii^e siècle (Monot, 1867) porte encore aujourd'hui les traces de son histoire, celle d'une profession exercée par les femmes nourrissant et élevant des enfants en détresse familiale. Si l'on ne parle plus de « nounou » pour les désigner, les lois de 1977, 1992 et 2005 ayant réformé la profession en deux métiers distincts : assistant maternel et assistant familial, avec la reconnaissance d'un vrai statut de professionnel, on constate toutefois très souvent le maintien de l'usage du féminin pour les désigner. On parle encore de nos jours dans le langage courant des « assistantes familiales », d'« elles » pour parler de « celles » qui s'occupent des enfants confiés, plutôt que des « assistants familiaux », puisque ce sont en effet dans les faits essentiellement des femmes qui ont en charge des enfants confiés au sein d'un service d'accueil familial. La survivance d'un usage facilité du féminin cache néanmoins une autre réalité, celle d'une profession en transformation en lien avec l'évolution de la société sur la question du genre et de l'augmentation du niveau des diplômes. Ainsi, qui sont aujourd'hui les assistants familiaux ? Que savons-nous de leur profil sociologique ?

Mieux connaître les caractéristiques des assistants familiaux à partir d'une recherche quantitative sur une large population permet de dresser un profil type de l'assistant familial selon des données actualisées, en apportant un nouvel éclairage sur des tendances déjà observées lors d'enquêtes plus restrictives (Chapon, 2010 ; Martins, 2010 ; Olivier et Weill 2011). Cela a aussi pour effet de constater toute l'évolution en cours face aux constructions sociales rattachées aux origines du métier.

Dans le cadre de cet article nous apporterons des éléments d'analyse à partir d'une étude quantitative et qualitative sur les conditions de travail des assistants familiaux réalisée pendant le confinement, qui montre une évolution significative en cours au sein de la profession et un nouveau profil des assistants familiaux qui se dessine. Nous proposons quatre points d'analyse à partir des résultats de la recherche : l'expérience professionnelle, le diplôme, l'âge et le genre.

Le contexte de la recherche

Selon les données de la DRESS (2020), l'accueil familial constitue au niveau national presque la moitié des placements pour les mineurs et pour les jeunes majeurs confiés avec 44,2 % ; 38 % des jeunes sont hébergés au sein d'établissements, 7,3 % vivent en logement autonome et 10,5 % ont un autre mode d'hébergement. L'accueil familial est toujours le mode d'accueil dominant en France, malgré une baisse régulière du nombre d'assistants familiaux (ONPE, 2021).

On comptabilise en France 38 300 assistants familiaux qui accueillent à leur domicile des enfants confiés par l'Aide sociale à l'enfance pendant un temps limité, voire jusqu'à leur majorité (ONED, 2015). Ces assistants familiaux sont des professionnels de l'enfance, ils sont salariés et accueillent au sein de leur famille les jeunes confiés en les élevant comme leurs propres enfants.

L'objet d'étude : l'assistant familial

L'assistant familial est la personne qui, moyennant rémunération, accueille habituellement et de façon permanente, de jour comme de nuit, des mineurs et des jeunes majeurs de moins de 21 ans à son domicile. Son activité s'insère dans un dispositif de protection de l'enfance. Il exerce sa profession comme salarié pour des structures associatives ou le conseil départemental. L'assistant familial constitue, avec l'ensemble des personnes résidant à son domicile, une famille d'accueil, mais il est le seul à être agréé, embauché et rémunéré. Son rôle est d'assurer au quotidien des soins, de développer une relation équilibrante, affective et soutenable pour aider l'enfant à se développer de façon harmonieuse, veiller à ce qu'il trouve sa place dans la famille et l'accompagner dans sa relation avec ses parents. Il est « membre à part entière de l'équipe éducative » avec laquelle il travaille pour le projet de l'enfant.

Démarche méthodologique

La recherche a été réalisée pendant la première période de confinement, mi-avril 2020, afin de mieux comprendre les conditions de travail des assistants familiaux mais aussi la prise en charge des enfants confiés en famille d'accueil (Chapon, 2020).

Un questionnaire en ligne a été adressé à l'ensemble des assistants familiaux, au niveau national, *via* les réseaux sociaux de trois organisations professionnelles les représentant (ANAMAAF, FNAF, SAF Solidaires). Cette enquête a été diffusée sur les sites internet des partenaires mi-avril 2020. 6388 assistants familiaux issus de tous les départements français ont participé à une première enquête, soit près de 16 % de la totalité des professionnels. À partir de cet échantillon de convenance, un second questionnaire a été adressé aux assistants familiaux afin de compléter la première enquête, 1550 assistants familiaux ont pu y participer et plus de 14 000 *verbatim* ou contributions qualitatives ont été analysées à partir de la première vague de l'enquête¹.

Elle aborde de manière approfondie les conditions de travail et de vie des assistants familiaux avec les enfants confiés. Considérant l'importance d'avoir des éléments qualitatifs à même de compléter les réponses apportées lors de cette recherche, nous avons décidé de réaliser 15 entretiens d'assistants familiaux. Chacun s'est déroulé par téléphone pendant un peu moins d'une heure sous la forme d'un entretien semi-directif, afin d'obtenir une information plus fine sur les conditions de vie pendant le confinement et l'évolution

1. Les répondants étaient volontaires et l'échantillon était non probabiliste, celui-ci peut donc présenter un biais de non-réponse. En outre, ce mode d'enquête (en ligne) peut entraîner une sur-représentation de certains groupes dans l'échantillon, notamment parmi les jeunes et les personnes diplômées (Beck et coll., 2022). En outre, l'enquête ayant été diffusée par le biais de trois organisations professionnelles, leurs diverses implantations locales peuvent créer un biais sur le profil géographique des répondants.

des relations avec l'enfant. Ces éléments donnent un éclairage signifiant sur les premiers résultats observés lors de l'enquête quantitative.

Dans le cadre de cet article nous focaliserons notre analyse sur une partie des résultats qui concerne l'évolution du profil des assistants familiaux et l'analyse de leurs caractéristiques sociodémographiques.

L'analyse des résultats

La femme au foyer n'est plus une réalité en soi pour les assistants familiaux

Si, dans les années 2000, les assistantes familiales étaient identifiées comme des assistantes maternelles et considérées pour nombre d'entre elles comme des femmes au foyer, sans réelle expérience professionnelle et peu diplômées, on assiste aujourd'hui à une réelle transformation sociologique de ce profil sur l'ensemble de ces points. Nous allons tout d'abord nous concentrer sur l'analyse de l'expérience professionnelle qui montre que, pour la plupart (92 %), elles ont exercé une activité professionnelle avant de devenir assistantes familiales. L'image encore véhiculée de la mère femme au foyer qui devient assistante familiale reste une image d'Épinal qui ne correspond plus à la réalité sociologique actuelle.

L'analyse des données qualitatives sur les différents types de métiers exercés avant de devenir assistant familial nous montre la richesse des expériences et leur variété, elles concernent aussi bien le secteur de l'enfance et du soin que celui des services. On constate toutefois une plus forte présence des métiers du care, qui sont surtout associés aux femmes, comme les métiers de garde d'enfants et d'éducation, notamment le métier d'assistant maternel ou d'enseignant, ou encore de soin, comme celui d'aide-soignant ou d'auxiliaire de vie. À côté de ces métiers exercés en majorité par des femmes, d'autres métiers plus mixtes sont recensés, comme commercial, restaurateur, serveur ou encore comptable.

assistant maternel	100	7,2
aide-soignant	38	2,7
secrétaire	38	2,7
commerçant	30	2,2
vendeur	29	2,1
comptable	27	1,9
coiffeur	18	1,3
auxiliaire de vie	13	0,9
commercial	13	0,9
ATSEM	12	0,9
assistant comptable	12	0,9
infirmier	12	0,9
serveur	11	0,8
assistante de direction	11	0,8
secrétaire médicale	10	0,7
restaurateur	10	0,7
assistant commercial	10	0,7
enseignant	9	0,6

Tableau 1: Liste des métiers exercés avant de devenir assistant familial en effectif et %

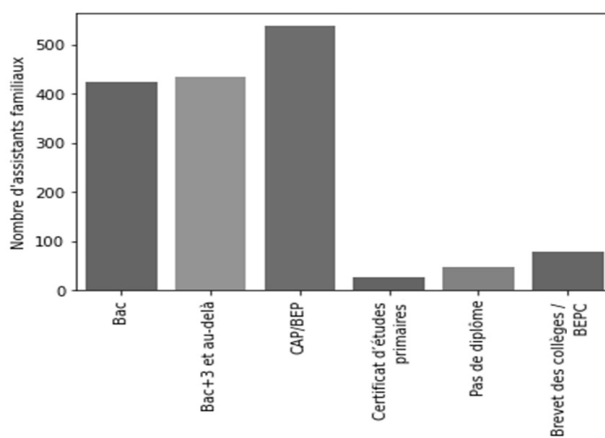
Maria est assistante familiale à Marseille depuis près de vingt ans. Elle a travaillé une quinzaine d'années comme éducatrice en MECS à Paris, Lyon et Marseille où elle était également déléguée du personnel. Puis elle a décidé de devenir assistante familiale. Elle nous explique son cheminement professionnel et son choix. « J'ai été éducatrice en MECS durant quinze ans, j'avais le sentiment de ne pas avoir les moyens de remplir la mission pour laquelle j'étais payée, que les enfants souffraient des dysfonctionnements institutionnels. En effet, des problèmes de relations dans l'équipe se répercutaient sur la prise en charge médicale, thérapeutique, scolaire des jeunes et leur suivi n'était pas toujours assuré correctement. Les contraintes budgétaires de la MECS étaient souvent mises en avant au détriment des besoins et des projets des enfants. J'ai donc décidé de devenir AF afin d'accueillir et d'accompagner autrement les enfants qui relèvent de l'Aide sociale à l'enfance. Après

les démarches pour obtenir l'agrément, j'ai accueilli en juillet 2002 deux sœurs, Sylvie, 2 ans, et Katy, 10 mois. »

L'augmentation du niveau d'études des assistants familiaux depuis une vingtaine d'années (Chapon, 2014) n'est pas sans incidence sur le type de métiers exercés avant d'embrasser cette carrière. Les glissements dans le parcours professionnel des assistants familiaux, qui se font souvent dans le champ de la protection de l'enfance comme pour Maria, restent peu étudiés à ce jour. La reconnaissance de l'expérience professionnelle des entrants dans le métier est à considérer comme un atout dans l'exercice de leur profession, c'est un des premiers enjeux de l'évolution de la profession par l'augmentation des compétences des assistants familiaux.

Les assistants familiaux sont de plus en plus diplômés

Si de précédentes enquêtes sur des échantillons plus restreints ont pu observer que les assistants familiaux avaient un niveau de diplôme équivalent au certificat d'étude, voire au CAP (Chapon, 2003, 2010), le diplôme d'État d'assistant familial équivalent lui-même à un niveau BEP/CAP, les résultats attestent une augmentation du niveau d'études des assistants familiaux (Chapon, 2014), puisqu'aujourd'hui près des deux tiers ont le bac et plus.



Graphique : Le niveau d'études des assistants familiaux

Il est observé que le niveau d'études des assistants familiaux est hétérogène et se décline en trois groupes :

- Les assistants familiaux de niveau BEP/CAP, les plus nombreux (35 % de l'échantillon),
- Les assistants familiaux qui ont obtenu le bac (28 %),
- Ceux qui ont suivi des études supérieures : bac + 3 et au-delà (28 %).

L'augmentation du niveau d'études chez les assistants familiaux est un résultat de la politique éducative lancée en 1985 par Jean-Pierre Chevènement, consacrée par deux lois d'orientation sur l'école, celles de 1989 et de 2005, afin d'ouvrir la poursuite d'études aux familles populaires (Battaglia et Collas, 2012). Ainsi, alors qu'il y a vingt ans les assistants familiaux avaient massivement le certificat d'étude, le CAP ou BEP, voire n'avaient aucun diplôme (Chapon, 2003, 2010), aujourd'hui ils ont eu le bac pour la majeure partie d'entre eux.

Les plus jeunes sont les plus diplômés

Les assistants familiaux les plus jeunes sont les plus diplômés. En effet le niveau CAP/BEP est le plus représenté chez les 45-54 ans (37,5 %) comme chez les plus de 55 ans (36,7 %). Alors que chez les 25-34 ans c'est le niveau bac (39,1 %), la tranche d'âge des 35-44 ans étant la plus diplômée (40,6 % de niveau bac + 3 et plus).

Tranche d'âge	Le niveau d'études						Total
	Bac	Bac+3 et plus	Brevet des collèges / BEPC	CAP/ BEP	Certificat d'études primaires	Pas de diplôme	
de 25 à 34 ans	39.1 %	26 %	4.3 %	30.4 %	0.0 %	0.0 %	100 %
de 35 à 44 ans	31.6 %	40.6 %	3.3 %	22.5 %	0.0 %	2.0 %	100 %

de 45 à 54 ans	26.5 %	29.9 %	3.0 %	37.5 %	0.6 %	2.5 %	100 %
55 ans et plus	26.2 %	21 %	8.2 %	36.7 %	3.8 %	4.1 %	100 %

Tableau 2 : Le niveau d'études des assistants familiaux et leur tranche d'âge

Le croisement des données permet d'avancer un point important pour les entrants dans la profession, qui sont à la fois plus diplômés et plus expérimentés que leurs prédécesseurs. Cette donnée est à prendre en considération dans la phase d'agrément, de recrutement et d'évolution des carrières afin d'envisager la possibilité d'une ouverture vers d'autres professions en protection de l'enfance si le professionnel le désire.

L'incidence de l'expérience professionnelle et du diplôme face à l'équipe

Jean-Luc est aujourd'hui assistant familial, il a obtenu un bac +2 et a occupé plusieurs postes de responsable d'équipe dans sa société avant de prendre sa retraite. « En ce qui me concerne, j'ai une expérience professionnelle de trente ans dans la logistique où j'ai occupé plusieurs postes dont celui de responsable d'équipe avec 50 personnes sous ma responsabilité. Ce poste m'a permis de prendre confiance en moi et par la suite a facilité mon intégration dans l'équipe pluridisciplinaire de l'Aide sociale l'enfance en tant que professionnel et membre à part entière de l'équipe. »

Ce témoignage comme celui de Maria sont intéressants car ils montrent la richesse des trajectoires professionnelles des assistants familiaux, des parcours variés avec des compétences multiples au service de l'enfance à protéger. Un des enjeux de la profession est la reconnaissance de la richesse de ces parcours, des compétences développées et du niveau de diplôme des assistants familiaux. Ces éléments d'analyse de la trajectoire professionnelle des assistants familiaux ne sont à ce jour ni considérés dans la procédure d'agrément, de recrutement, ni dans l'évaluation de leur pratique.

On observe que le positionnement des assistants familiaux à l'égard des autres membres de l'équipe n'est pas le même en fonction de leur expérience

professionnelle et de leur diplôme. En effet, le niveau scolaire des assistants familiaux les plus diplômés (bac + 3 et +) est équivalent à celui de certaines professions exercées dans l'équipe, comme celles d'assistant social ou d'éducateur. On peut supposer que cette évolution va se poursuivre dans les années à venir, ce qui induit inévitablement de nouveaux rapports sociaux et professionnels au sein des équipes. Mais c'est aussi la trajectoire professionnelle de l'assistant familial qu'il faut repenser en fonction de l'ensemble des métiers en protection de l'enfance. Si jusqu'ici cette trajectoire de l'assistant familial est plutôt linéaire, sans réel accompagnement vers d'autres professions du social, l'évolution sociologique du métier va venir percuter les résistances constatées du côté des employeurs publics et/ou privés. L'ouverture demandée par certains assistants familiaux pour accéder à d'autres professions apparaît légitime dans un plan d'évolution de carrière, elle devra être entendue et les passerelles entre les métiers devront être pensées autrement, notamment par l'augmentation en compétences et la réforme du diplôme d'État, le DEAF, prévue en 2022.

Une trajectoire professionnelle différenciée en fin de carrière

Lors de leur recrutement, les assistants familiaux ont le choix de travailler avec le conseil départemental ou avec une structure associative. On constate que les assistants familiaux exercent leur activité dans le public pour 84 % d'entre eux, 11 % dans le privé et 5 % travaillent pour le public et le privé en même temps. Ces résultats s'expliquent par le déroulement de la procédure d'agrément, qui est organisée par le conseil départemental du lieu d'habitation du futur assistant familial, par une présentation du métier qui se fait par les équipes, la PMI (protection maternelle et infantile) du conseil départemental, et par une méconnaissance des autres structures privées existant et embauchant sur le territoire – les départements ont alors la primauté sur les candidatures.

Bien que les assistants familiaux exercent massivement leur activité professionnelle dans le public, nous constatons qu'à partir de 55 ans ils ont tendance à privilégier le secteur privé (43 % vs 38 % dans le secteur public).

Le glissement des assistants familiaux du public vers le privé pour cette catégorie d'âge pourrait sans doute s'expliquer par les difficultés rencontrées par les assistants familiaux souhaitant poursuivre leur activité au-delà de l'âge légal dans la fonction publique. Ils peuvent trouver un écho plus favorable et exercer plus facilement dans le privé. De plus les conditions de travail dans le secteur privé sont réputées comme étant plus collaboratives, avec des équipes enfance plus stables, un travail d'équipe et d'accompagnement plus régulier à la fois pour l'enfant et l'assistant familial. L'âge, l'expérience, les conditions de travail et de rémunération plus avantageuses sont autant de facteurs expliquant le glissement constaté.

Tranche d'âge	Type d'employeur		Public et privé
	Privé	Public	
de 25 à 34 ans	1.2 %	1.4 %	3.8 %
de 35 à 44 ans	16.3 %	16.0 %	11.2 %
de 45 à 54 ans	39.5 %	44.3 %	40.0 %
55 ans et plus	43.0 %	38.3 %	45.0 %
Total	100 %	100 %	100 %

Tableau 3 : Le type d'employeur en fonction de la tranche d'âge

Plus d'assistants familiaux diplômés dans le public, un effet d'ancienneté et d'âge

Si la proportion des assistants familiaux ayant le bac est similaire entre le secteur privé et le public, on constate toutefois que les assistants familiaux sont plus diplômés dans le public que dans le privé. En effet 28,8 % des assistants familiaux du public ont un bac + 3 et +, contre 22,7 % dans le privé. La proportion de ceux ayant un niveau CAP/BEP, certificat d'études ou étant sans diplôme est plus élevée dans le privé que dans le public. Il s'agirait plus d'un effet d'âge que d'une réelle sélection du diplôme selon le type d'employeur. Car le niveau de diplôme obtenu n'est pas un critère de choix pour être agréé ou employé par un département ou une association.

Une profession de quadragénaires experts dans leur métier

On constate que les jeunes sont minoritaires dans l'exercice de cette profession exercée en majorité par des quadragénaires et plus. 83 % des assistants familiaux sont âgés de plus de 45 ans, les jeunes de 25 à 34 ans représentent seulement 1,5 %. Les assistants familiaux les plus âgés sont aussi les plus expérimentés dans la profession avec une ancienneté de onze à plus de vingt ans. Les professionnels confirmés dans l'exercice du métier sont les plus nombreux avec les experts, or ce sont aussi les plus âgés. Ce qui pose la question du remplacement des prochains départs à la retraite et du recrutement de nouveaux assistants familiaux.

La faible représentation des jeunes au sein de la profession peut être associée à la politique d'agrément et de recrutement des conseils départementaux. En effet la PMI en charge de l'agrément dans les départements oriente les recrutements vers des familles plutôt « traditionnelles », des femmes ayant déjà eu des enfants et ayant donc une certaine expérience de la parentalité, bénéficiant d'un logement assez grand pour recevoir un enfant au domicile. L'allongement des études et l'augmentation du niveau de diplôme des assistants familiaux expliquent aussi le décalage de l'âge d'entrée dans la profession. Outre les jeunes, cette politique écarte aussi les familles nouvellement recomposées, considérées comme pas encore assez stables. Résultat : on constate une baisse depuis plusieurs années du nombre d'assistants familiaux (- 3000 assistants familiaux en cinq ans). Notons que l'exigence d'une expérience de la parentalité n'est pas requise pour les autres professions de l'enfance, comme éducateur ou psychologue.

Une masculinisation de la profession : des hommes de plus en plus présents

En 2021, 91 % des assistants familiaux sont des femmes et 9 % des hommes. Un écart important mais qui se réduit : les hommes ne représentaient que 2 % en 2010 (Chapon, 2010). L'arrivée des hommes se fait progressivement avec deux types de profils : les *retraités engagés* et les *atypiques*.

Deux profils d'hommes

- *Les retraités engagés* sont les plus nombreux d'entre eux. Leur arrivée dans le métier se fait au moment de la retraite. Ils décident à ce moment-là de devenir assistant familial afin d'accompagner leur épouse de façon officielle dans l'accueil des enfants. L'obtention de l'agrément leur permet d'être eux aussi des professionnels de l'enfance et de bénéficier d'une reconnaissance de leur investissement auprès des enfants confiés à leur domicile (Chapon, 2010 ; Jacquot, Thevenot et Chassey, 2017).
- *Les atypiques* concernent les hommes qui décident de devenir assistant familial alors que leur femme exerce un autre métier sans lien avec l'aide à l'enfance. Leur accès à la profession est toujours interrogé par les équipes enfance, constituées essentiellement de femmes. Si leur choix de devenir assistant familial est questionné, leurs capacités à exercer des tâches domestiques et éducatives dites féminines le sont tout autant. Alors que les actes éducatifs liés au suivi des devoirs, à l'accompagnement aux activités sportives ne posent pas de difficultés, les tâches liées au soin, comme donner le bain à l'enfant, lui faire sa toilette, le faire manger, sont plus problématiques. Certains hommes se sentent particulièrement ciblés dans les retours que peuvent leur faire certains membres de l'équipe, comme si « naturellement » il était compliqué pour un homme de réaliser des tâches domestiques et de soin.

Voici le parcours de Jean-Luc, devenu assistant familial après une première vie dans la logistique. « Mon épouse et moi sommes un couple d'assistants familiaux. Cela fait vingt-quatre ans qu'elle pratique, nous accueillons trois enfants. Mon épouse est l'assistant familial d'un jeune majeur de 19 ans et d'une fillette de 8 ans et moi je suis l'assistant familial d'une jeune fille de 13 ans et demi. En ce qui me concerne, je suis venu à ce métier car j'étais déjà un conjoint très impliqué, mes horaires de travail dans la logistique (4-11 heures) me permettaient d'avoir toutes mes après-midis libres et donc d'aider mon épouse dans les différents accompagnements qu'elle pouvait avoir à faire dans le cadre de ses accueils (école, sports, soins) et cela a

renforcé chez moi le sentiment que j'aimais ce beau métier qui est le nôtre. Je suis tutorant dans le cadre de la formation des soixante heures dispensées par le Service de l'accueil familial du département des Bouches-du-Rhône, j'accueille des stagiaires en immersion pendant trois jours à mon domicile et pendant mes échanges avec eux j'ai pu me rendre compte qu'il y avait de plus en plus d'hommes, des hommes qui avaient choisi ce métier non par nécessité financière (une grande majorité d'entre eux avaient déjà un emploi) mais plutôt par envie de pratiquer ce métier, il y avait des hommes qui comme moi étaient conjoints d'assistante familiale, il y en avait qui venaient d'horizons professionnels différents (fonctionnaire de police, artiste peintre, caissier...), ce sont aussi des hommes qui participent activement à la vie de famille en partageant toutes les tâches ménagères avec leur épouse. »

Nous voyons qu'une transformation du métier est en cours d'un point de vue sociologique avec de nouveaux profils des entrants dans le métier, reflétant les mutations sociales et familiales observées dans d'autres métiers avec à l'inverse l'arrivée de femmes dans des métiers dits masculins (Épiphané, 2016).

La masculinisation, un bouleversement des repères de la profession

Cette nouvelle forme progressive de masculinisation de la profession est en lien avec l'évolution législative du métier et les transformations sociales et familiales contemporaines. Si dès 2005 les hommes commencent à investir la profession grâce à la loi du 27 juin relative aux assistants maternels et aux assistants familiaux qui inscrit la profession dans un cursus de formation et l'accès à un diplôme, définissant l'assistant familial comme un travailleur social, ils restent une minorité.

Les premiers travaux de recherche sur la question des hommes en accueil familial montrent que le rôle de l'homme est d'abord pris en compte en tant que mari ou compagnon de l'assistante familiale dans l'exercice de ses fonctions paternelles (Chapon, 2010). Ils affirment en effet que l'accès à la profession se fait d'abord dans le prolongement de l'activité de l'épouse

déjà engagée dans le métier depuis plusieurs années, afin de légitimer au moment de la retraite une fonction exercée auprès de l'enfant sans réellement de reconnaissance de la part de l'institution (*ibid.* ; Martin, 2010 ; Olivier et Weill, 2011 ; ONED, 2015). Le souhait de devenir assistant familial vient s'inscrire dans la légitimisation d'une fonction, l'envie d'exercer une nouvelle activité au moment de la retraite et dans une démarche du couple d'œuvrer ensemble dans l'éducation des enfants confiés, alors que de fait l'époux exerce déjà des fonctions d'accueil.

Le constat que l'équipe enfance se comporte différemment selon le sexe de l'assistant familial se retrouve dans les deux dernières recherches que nous avons réalisées en 2020, l'une auprès de 1560 assistants familiaux et l'autre auprès de 270 assistants familiaux des Bouches-du-Rhône. Cette analyse avait déjà été avancée dans plusieurs recherches dès 2010 (Chapon, 2010 ; Olivier et Weill, 2011). L'équipe, le plus souvent composée de femmes, semble focaliser son attention sur les capacités de « maternage » des hommes, ce qui se traduit notamment par une réticence à confier des enfants en bas âge à des hommes, mais aussi des petites filles. Nous avons recueilli plusieurs témoignages d'hommes dans ce sens.

Ainsi, la posture professionnelle est référée en premier lieu aux capacités féminines plus qu'aux compétences professionnelles. Cet ancrage idéologique d'une profession collant à l'histoire de la prise en charge des enfants par les femmes et à leurs qualités nourricières reste encore saillant dans les débats autour de la réforme de la profession d'assistant familial et ce malgré les siècles passés, c'est dire sa persistance. Élever des enfants a toujours été une affaire de femmes, comment cela pourrait-il aussi devenir une affaire d'hommes ?

Pour répondre aux enjeux pluriels de la profession

Il nous semble que, pour faire face à la diminution du nombre d'assistants familiaux et au problème du renouvellement de la profession, les profils des assistants familiaux devront être moins stéréotypés, plus ouverts avec

davantage d'hommes, de familles monoparentales, de célibataires, avec des expériences professionnelles différentes. Selon nous, les politiques de recrutement des conseils départementaux ne pourront résister à la pression de l'évolution sociologique de la profession en cours, sous peine d'en voir l'extinction. C'est une véritable transformation sociale des représentations et des pratiques qui est attendue. L'évolution des profils, avec l'arrivée de nouveaux assistants familiaux plus jeunes, plus diplômés, plus expérimentés, promet encore des transformations sociales et professionnelles. Si la profession d'assistant familial reste encore fortement genrée, elle s'ouvre progressivement aux hommes, induisant une voie plus neutre dans les pratiques, où le sexe ne peut plus être considéré comme le facteur déterminant des activités de soin et d'éducation dans l'exercice des fonctions parentales suppléantes (Chapon, 2021). Cette lente masculinisation peut laisser espérer une certaine « neutralisation » de l'assistance familiale, par un *assistant familial neutre*. Cet effacement genré peut s'exprimer de deux façons avec l'arrivée des hommes dans la profession :

- soit par une nouvelle répartition des tâches au sein du couple d'accueil, l'homme devenant assistant familial se voyant attribuer des tâches éducatives et de soin pour l'enfant qui lui est confié, tâches autrefois réservées uniquement à son épouse,
- soit par une nouvelle appropriation de l'espace domestique qui se met en place avec l'arrivée d'un enfant dont l'homme a la charge alors que l'épouse exerce une activité à l'extérieur du foyer.

Cette ouverture aux hommes de la profession depuis une dizaine d'années vient confirmer que l'accueil des enfants n'est plus une fonction réservée aux femmes. Si élever des enfants fut une affaire de femmes, avec une dimension nourricière à l'origine du métier (Maigne, 1836), l'évolution de cette dimension nourricière et des fonctions du métier laisse une place possible à l'homme dans les nouvelles pratiques de parentage.

Conclusion

Si les ancrages idéologiques persistent au sein de la profession, des employeurs, des équipes enfance mais aussi de certains assistants familiaux eux-mêmes, le mouvement ne peut aller contre une évolution sociétale qui induit une ouverture du métier vers une pluralité des profils des postulants et au final de la population des assistants familiaux, qui n'est que le reflet de celle des nouvelles familles. Aujourd'hui, dans la communauté des assistants familiaux de certains départements, on trouve des familles monoparentales et des couples homosexuels, mais aussi des hommes mariés faisant le choix d'une profession dite féminine sans que leur femme y soit engagée. On est donc face à un renouvellement des attentes des assistants familiaux qui va dans le sens d'une réelle reconnaissance de leurs compétences professionnelles et non plus uniquement de leurs capacités parentales. Il s'agit avant tout de prendre en compte un élargissement de leurs responsabilités et de leur autonomie par un repositionnement des postures professionnelles entre l'assistant familial et les membres de l'équipe. Or les résistances idéologiques dans les discours et les pratiques ne cèdent pas facilement aux assauts des revendications, y compris dans les enjeux professionnels portés dans les réformes en cours auprès du secrétaire d'État à la protection de l'enfance...

Bibliographie

- BATTAGLIA, M. ; COLLAS, A. 2012. « Plus de 80 % d'une génération au niveau du bac », *Le Monde*, 13 juillet.
- BERGER, M. 2005. *Ces enfants qu'on sacrifie... au nom de la protection de l'enfance*, Paris, Dunod.
- BECK, F. ; CASTELL, L. ; LEGLEYE, S. ; SCHREIBER, A. 2022. « Le multimode dans les enquêtes auprès des ménages : une collecte modernisée, un processus complexifié », *Courrier des statistiques*, 7, <https://www.insee.fr/fr/information/6035934?sommaire=6035950>.
- CHAPON, N. 2003. *Relations affectives et parentalité en situation de placement familial*, Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Paris 10.

- CHAPON, N. 2010. « De la parentalité à la paternalité en famille d'accueil », dans E. Catarsi et J.-P. Pourtois (sous la direction de), *Éducation familiale et services pour l'enfance, Actes du XIII^e Congrès internationale de l'AIFREF*, Firenze University Press.
- CHAPON, N. 2014. *Parentalité d'accueil et relations affectives*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence.
- CHAPON, N. 2020. « Le confinement, source d'apaisement pour les enfants confiés », *The Conversation*, 9 décembre 2020, <https://theconversation.com/le-confinement-source-dapaisement-pour-les-enfants-en-famille-daccueil-151619>.
- EPIPHANE, D. 2016. « Les femmes dans les filières et les métiers "masculins" : des paroles et des actes », *Travail, genre et sociétés*, 36, 2, 161-166.
- JACQUOT, M. ; THEVENOT, A. ; CHASSEY (DE), J. 2017. « De l'assistante maternelle à l'assistant familial : des effets de la professionnalisation sur les pratiques des accueillants d'enfants en France », *Enfance, famille, génération*, 28.
- MAIGNE, P. 1836. *Choix d'une nourrice*, Paris, Hachette.
- MARTINS, E. 2010. *Parentalité sociale et suppléance familiale : le rôle du conjoint de l'assistante familiale dans les équipes de placement familial*, Paris, L'Harmattan.
- MONOT, C. 1867. *De l'industrie des nourrices et de la mortalité des petits enfants*, Paris, Baillière.
- NEYRAND, G. 2014. « Nouveau cadre de la parentalité et de l'accueil... professionnel de l'enfant à domicile », *Spirale*, 69, 143-150.
- OLIVIER, A. ; WEILL, C. 2011. « Nouvelle donne dans le placement familial », dans *Regards européens sur l'accueil familial, Affaire de famille(s) ? Enjeux institutionnels ?*, Actes des 19^e journées d'étude de l'ANPF, Paris, L'Harmattan, 147-157.
- ONED. 2015. *Accueil familial, quel travail d'équipe*, coordonné par A. Oui, juillet.
- OUI, A. 2008. *Guide de l'assistant familial*, Paris, Dunod.
- SELLENET, C. 2007. « De la nourrice à l'assistante familiale, histoire d'une reconnaissance », *Journée étude ETSUP*, 19 novembre.

The family assistant: changing profiles and professional issues

Keywords

Placement, family assistant, foster family, gender.

Abstract

Family assistants are childcare professionals who choose to work within their families by taking in children entrusted to them by the Child Welfare Agency. This profession was initially undertaken by women but is gradually opening out to men, although there are still prejudices surrounding it. What is the profile of family assistants today? What are the social and professional challenges facing this profession?

Here, the author provides insights from a survey of 6,388 family assistants on their working and career situations during the first French lockdown in April 2020. The results show a significant change in the profile of family assistants. The analysis focuses particularly on two points, gender and the level of education in the analysis of professional trajectories. Two dimensions that attest to a transformation of the profiles encountered and lead to a discussion of greater neutralisation of the gender dimension.